

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY
COMTÉ DE RICHMOND
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE

SESSION
SPÉCIALE
-2011-
21 DÉCEMBRE

Séance du 21 décembre 2011 pour l'adoption du budget, dûment convoquée par résolution unanime du conseil lors de la réunion du 5 décembre 2011, et affichée publiquement aux endroits fixés par le conseil :

Monsieur le Maire	Loïc Lenoir
Messieurs les conseillers	1- Jean-Claude Brochu
	3- Marcel Houde
	4- Bruno Martin
	5- Isabelle Roberge
	6- Marc Baillargeon

Absent : 2- Isabelle Gosselin

Tous membres du conseil et formant quorum.
Sous la présidence du maire, monsieur Loïc Lenoir.
Madame Cynthia Gagné, directrice générale, de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : mot de bienvenue et prière

Le maire monsieur Loïc Lenoir constate le quorum à 19 heures et 00 minute. La session est ouverte par le mot de bienvenue adressé par le maire monsieur Loïc Lenoir à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivi par la prière.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Présentation et adoption du Budget.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

11-12-4056

Il est proposé par : Monsieur Bruno Martin
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

ADOPTION DU BUDGET 2012

11-12-4057

Il est proposé par : Monsieur Bruno Martin
Que la municipalité de Beaulac-Garthby adopte le budget pour l'exercice financier 2012 au montant de 1 575 580.00 \$ tel que déposé dans le document remis aux membres du conseil.

Revenu:					
	Taxe Foncière				1 031 540,00 \$
	Paiements tenant lieu de taxes:				7 150,00 \$
	Revenus autres:				63 600,00 \$
	Transfert:				67 330,00 \$
					1 169 620,00 \$
	Taxe Aqueduc				38 200,00 \$
	Taxe Entretien Assainissement				49 250,00 \$
	Taxe Vidange				153 410,00 \$
	Taxe Récupération				40 400,00 \$
					281 260,00 \$
	Frais de Financement				124 700,00 \$
					124 700,00 \$
				TOTAL :	1 575 580,00 \$
Dépense:					
	Administration:				272 240,00 \$
	Sécurité Publique:				228 140,00 \$
	Transport:				441 655,00 \$
	Urbanisme:				132 255,00 \$
	Loisirs:				94 330,00 \$
	Frais de financement:				1 000,00 \$
					1 169 620,00 \$
	Hygiène du Milieu				
	Aqueduc				38 200,00 \$
	Egout				49 250,00 \$
	Vidange				153 410,00 \$
	Récupération				40 400,00 \$
					281 260,00 \$
	Frais de Financement				124 700,00 \$
					124 700,00 \$
				TOTAL :	1 575 580,00 \$

POUR

Marc Baillargeon
Isabelle Roberge
Marcel Houde
Bruno Martin

CONTRE

Jean-Claude Brochu

Adopté majoritairement par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

11-12-4058

Il est proposé par : Monsieur Marc Baillargeon

Que l'assemblée soit levée à 8 heures 02 minutes.

Adopté à l'unanimité par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

Cynthia Gagné, directrice générale

Loïc Lenoir, Maire

Je, Loïc Lenoir, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.